



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

Question écrite n° 108733

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur le financement de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. L'agence regroupe les financements de l'État, de l'Europe, voire d'autres partenaires, participant aux objectifs visés par celle-ci. Il souhaiterait obtenir des précisions sur les autres partenaires financiers pressentis.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108733

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11192